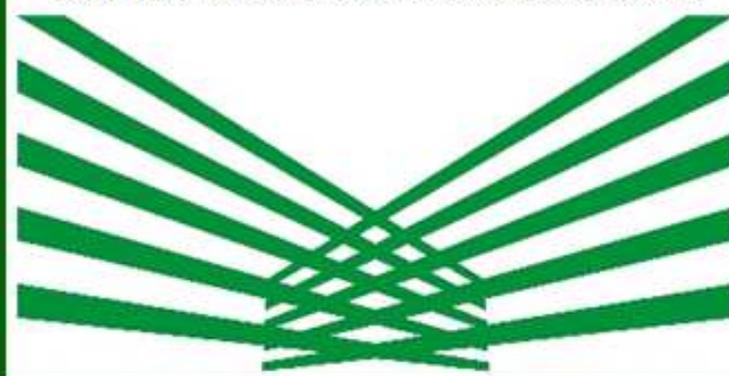


PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume V - Numéro 9

Juin 2015

ISSN : 2313-7908

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

Perspectives Philosophiques n°009, Premier semestre 2015

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **M. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef adjoint : **M. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Silvère KOUAHO**, Maître-Assistant

COMITÉ DE REDACTION

: **M. Abou SANGARÉ**, Maître de Conférences
: **M. Donissongui SORO**, Maître de Conférences
: **M. Kouassi Edmond YAO**, Maître de Conférences
: **Dr Alexis KOFFI KOFFI**, Maître-Assistant
: **Dr Kouma YOUSOUF**, Maître-Assistant
: **Dr Lucien BIAGNÉ**, Maître-Assistant
: **Dr Nicolas Kolotioloma YEO**, Maître-Assistant
: **Dr Steven BROU**, Maître-Assistant

Trésorier : **Dr Grégoire TRAORÉ**, Maître-Assistant
Responsable de la diffusion : **M. Antoine KOUAKOU**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
M. Antoine KOUAKOU, Maître de Conférences, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOI, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
M. Kouassi Edmond YAO, Maître de Conférences, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
M. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

SOMMAIRE

1. La société digitale et les racines de la cybercriminalité, Tiéba KARAMOKO.....	1
2. Lecture spinoziste de l'idéal panafricain de Kwame NKRUMAH, Nathalie DON.....	20
3. De l'idée d'une philosophie africaine à la problématique de l'africanité, Donyo Koffi AGBENOKO	38
4. Système capitaliste et déconstruction de la famille, Django KOUAME.....	50
5. Le fondement kantien des mathématiques, Bernard Yao KOUASSI	64
6. Statut de chef de ménage et a-parentalité au Bénin : les OEV du SIDA en intégration, Gilles Expédit GOHY.....	84
7. La "confucianisation" de l'environnement sociopolitique chinois depuis 1978, un modèle de système politique applicable aux tiers- monde, Irié Severin ZAN BI.....	118
8. Les marchés de Libreville: situation socio-géographique et typologie générale. Pour une application de la méthode d'observation, René Casimir Zoo EYINDANGA.....	136
9. Le renouveau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (1992-2008), Tanoh Raphaël BEKOIN.....	158
10. La rhétorique des passions dans le livre biblique de Job, Loukou Fulbert KOFFI.....	179
11. L'emphase dans le récit : une vue de la diaphore et de la PFP dans <i>Eve et L'enfer</i> de Houévi Georgette TOMÈDÉ, N'GUESSAN KOUADIO.....	195
12. Héroïsme épique et représentation de la figure féminine : la femme et le destin de SOUNDJATA dans <i>L'épopée mandingue</i> de Djibril Tamsir NIANE, Jacques Raymond Koffi KOUACOU.....	216
13. Quand l'Afrique voyage, l'Europe se "provincialise". Esquisse d'une historiographie de l'exotisme à rebours dans la littérature viatique africaine, Jean Francis EKOUNGOUN.....	232

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables

horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**LES MARCHÉS DE LIBREVILLE: SITUATION SOCIO-
GÉOGRAPHIQUE ET TYPOLOGIE GÉNÉRALE. POUR UNE
APPLICATION DE LA MÉTHODE D'OBSERVATION**

René Casimir Zoo EYINDANGA

École Normale Supérieure de Libreville (Gabon)

RÉSUMÉ :

Les marchés fondent l'infrastructure économique indispensable à la vie en milieu urbain. Ils "nourrissent" les villes et offrent de nombreux petits métiers aux citoyens. À Libreville, ce sont les pouvoirs publics et la population qui décident de la création et de l'implantation des marchés. Leur évolution rapide, incontrôlée se fait selon une logique de conquête tous azimuts. Leur mode de développement et de fonctionnement les mettent en situation de conflit permanent avec différents acteurs tels que la Municipalité, les commerçants, les automobilistes, les clients. Il en résulte aussi des problèmes d'aménagement des espaces environnants. Cet article apporte un éclairage dans les rapports que les marchés entretiennent avec la société.

Mots clés : Aménagement, Commerçants, Conflits, Création marchés, Implantation marchés, Libreville, Municipalité, Observation.

ABSTRACT :

Markets are an essential economic infrastructure in urban living. They feed the cities and offer many rural small businesses who believed in the mirage of the city. But their creation and functioning are governed by rules. But the absence of municipal and political authorities has left the population decided to implantation as well as market developments. Libreville markets experience in rapid demographic and spatial growth and evolution is done in the manner of an "invader". How to create markets in Libreville and their mode of operation put them in a situation of permanent conflict with the authorities, motorists, their own users and many others still.

Keywords : Libreville, Observation, Markets, Facilities, City Hall-Location, Location, Trader, Actors, Conflicts.

INTRODUCTION

Les villes sont des lieux de forte concentration humaine, du fait qu'elles attirent de nombreuses populations en quête d'un emploi et de meilleures conditions de vie. Mais cette population a besoin d'être nourrie, c'est à ce niveau qu'intervient le marché¹. On entend par marché, le lieu où des hommes et des femmes² (commerçants, artisans, paysans, etc.) se rassemblent pour proposer directement leurs produits aux consommateurs. Tel est le sens que nous retenons dans le cadre de la présente étude. Lieux stratégiques, ces espaces abritent une importante réserve d'aliments et concentrent une multitude d'acteurs, de nationalités différentes et d'opinions variées ; ce sont des zones sensibles qui accueillent chaque jour des milliers de personnes. Les marchés sont aussi une place financière forte où, quotidiennement, d'importants capitaux sont mobilisés.

Libreville compte environ 700 000 habitants et s'étend sur près de 58 ha. La ville possède plusieurs marchés dont l'existence, le choix des sites et leur extension sont en majorité dictés par les populations. En principe, ce genre de décisions relève de l'autorité de l'État et de la Municipalité, mais tel n'est pas le cas à Libreville. Cette inversion des rôles n'est pas sans conséquences, car elle engendre des situations conflictuelles entre les différents acteurs du marché.

Le présent article est le premier d'une série de deux qui traitent des marchés à Libreville. Quant au second : « *l'emplacement des marchés à*

¹ Le marché revêt plusieurs formes selon le contexte, mais rappelons d'abord son origine latine *mercatus* qui signifie aussi commerce. Il existe plusieurs types de marchés : la bourse, les grandes surfaces (hypermarché, ex : Mbolo), etc. Le concept de marché est très utilisé en sciences économiques où il désigne des échanges, on parle alors de l'offre (les vendeurs) et de la demande (les acheteurs). Le marché a aussi un lien avec les mouvements de biens, de services et les actifs financiers et immobiliers. (Toupictionnaire:ledictionnairedepolitique <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Marche.htm>. 1 septembre 2013)[Consulté le 13 septembre 2013].

² Au Gabon, le métier de Commerçant est plus utilisé au Féminin qu'au masculin parce que ce sont les femmes qui exercent le plus cette profession. Dans le texte, nous ferons usage des deux genres.

Libreville : l'affrontement entre deux logiques d'implantation »³, il aborde la question des enjeux et de l'affrontement entre deux acteurs dont les visions s'opposent sur l'implantation, le fonctionnement et l'évolution des marchés. Ainsi, l'un milite pour une plus grande liberté laissée aux commerçants dans la gestion des marchés, tandis que l'autre voudrait que les pouvoirs publics et la Municipalité exercent un plus grand contrôle.

La réflexion que nous proposons de mener traite successivement des types de marchés et des acteurs. Elle s'intéresse au mode de création et d'implantation des marchés, de même qu'aux types de rapports que ces infrastructures entretiennent avec la ville, tout en analysant les contraintes que leur localisation impose aux riverains et aux usagers de la chaussée. Mais auparavant, nous voulons clarifier notre méthodologie en explicitant les critères que nous avons retenus tant par nos propres observations que par les échanges effectués avec les commerçants.

Cette recherche vise à comprendre les mécanismes de création et d'implantation des marchés à Libreville ainsi que le type de rapports qu'ils entretiennent avec l'espace urbain. Il s'agit de montrer que la création des marchés relève à la fois d'une initiative individuelle et d'une action institutionnelle. Elle tient en quatre parties. La première partie traite de la méthodologie en s'appuyant sur le concept d'observation⁴. La seconde partie revient sur l'élaboration d'une typologie qui conduit à la division des marchés en trois catégories. La troisième partie insiste sur les différents acteurs qui interviennent dans les marchés. La quatrième partie aborde la question de l'implantation des marchés en faisant ressortir le rôle déterminant de deux acteurs dans ce processus. Elle se termine sur l'analyse des conflits opposant les acteurs des marchés de Libreville, d'une part, et sur la démonstration que le problème des marchés de Libreville est révélateur des difficultés d'aménagement de la capitale du Gabon.

³ Cet article sera publié dans la Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie, KASA BYA KASA.

⁴ FOUREZ, Gérard et al, Nos savoirs sur nos savoirs : Un lexique d'épistémologie pour l'enseignement, Bruxelles, De Boeck Université, 1997, p. 169.

I- LA MÉTHODOLOGIE

La réflexion que nous proposons de mener est conduite selon une démarche compréhensive et critique (VINCENT, 2004)⁵. Ce travail de recherche montre comment face au vide laissé par les pouvoirs publics, la population a décidé de prendre en main son destin en créant et en implantant des marchés. Le retour des pouvoirs publics afin de rétablir l'ordre s'accompagne de désordre et crée des tensions entre les différents acteurs du marché, entre les marchés et leur environnement immédiat, d'une part, mais également dans leurs rapports avec la ville, d'autre part.

Le travail de terrain⁶ a consisté à faire un inventaire du nombre de marchés à Libreville, de les localiser mais également de voir comment ils s'intègrent dans le milieu urbain. Nous avons observé l'activité des marchés à différentes heures du jour : matin (8h-10h), le niveau d'affluence est le plus faible ; midi (12h - 13h), le nombre de clients augmente, en fin de journée, (16h jusqu'à 20h), maximum de clients. Le terrain a aussi été l'occasion de vivre les tensions qui rythment le quotidien des clients, des commerçantes et la Municipalité. Ainsi, nous avons assisté une dizaine de fois aux opérations de transfert et de fermeture des marchés par la Mairie, avec le soutien des policiers et des gendarmes. Ces observations ont eu lieu dans tous les marchés de Libreville.

Des échanges avec quelques commerçantes ont également permis d'avoir le point de vue de ces femmes qui sont la première population des marchés et de comprendre leur résistance et refus au transfert et à la fermeture des marchés. La méthodologie utilisée ici englobe les éléments observés, les critères d'observation et le travail d'enquête de terrain.

⁵VINCENT, Suzanne, Les discours sur la réforme éducative au Québec : une mise en débat des postures spécifiques des différents acteurs concernés par les savoirs en éducation, in Les réformes curriculaires. Regards croisés, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2004, p. ?

⁶ La principale difficulté rencontrée lors de la rédaction de cet article est l'absence des données statistiques et des textes officiels concernant la création et la construction des marchés.

- *Le procédé d'observation.* La recherche sur les marchés peut porter sur des aspects relatifs à la nature et à la qualité des produits vendus au marché, les stratégies de vente, les sources d'approvisionnement des commerçantes, etc.; quel que soit l'aspect retenu, une certaine méthodologie s'impose. Dans le cadre de ce travail nous avons retenu un certain nombre de critères pour rendre compte de notre démarche. Les critères d'observation retenus étaient les suivants : le statut du marché (formel ou informel), les constructions : est-t-il construit ou non (présence de bâtiments ou d'un hangar) ? La circulation des personnes et des véhicules : quel est le degré de pression sur la voie publique (degré d'occupation de la route et des trottoirs), les équipements : le degré d'encombrement de la route et les problèmes de circulation, la présence ou pas de parkings et de lieux d'aisance, les rapports entre les acteurs: l'importance des conflits entre les commerçantes et la Mairie, etc.

II- TYPOLOGIE DES MARCHÉS DE LIBREVILLE

Libreville est une grande agglomération et, à ce titre, elle ne saurait manquer de marchés. Combien en dénombre-t-on ? Quel est leur statut ? Libreville compte plus d'une vingtaine de marchés que l'on peut classer en trois catégories : les marchés principaux, les marchés secondaires et les petits marchés ou marchés périphériques aux statuts (marché formel, marché informel) et aux aménagements différents et à fortes potentialités de « nuisance ». Toutefois, quelque soit leur catégorie ou leur type d'aménagement, tous les marchés de Libreville ont une activité permanente et fonctionnent toute l'année.

1- Les principaux marchés

On dénombre trois (3) marchés principaux répartis dans la ville, à savoir les marchés de Mont-Bouët, de Nkembo et d'Akébé-Plaine. Leur existence est légale et ils ont bénéficié des opérations d'aménagement de l'État. Ils se distinguent des autres marchés par les flux de commerçants et de personnes qui les fréquentent et par le niveau d'encombrement de la voie publique (chaussée et trottoir) qui, par moment, bloque la circulation, exposant même les clients aux accidents de la circulation. Le tableau 1 récapitule quelques caractéristiques majeures des marchés principaux de Libreville. Les aménagements consistent

en la construction de bâtiments ou hangars et de tables en béton pour l'étalage de la marchandise. La chaussée et les trottoirs sont encombrés, ce qui constitue une entrave à la circulation automobile et piétonne.

Tableau 1 : Les principaux marchés de Libreville

Dénomination	Type d'aménagement	Encombrement trottoirs et/ou chaussées
	Bâtiment construit	
1-Marché Mont-Bouët	Existe : plusieurs bâtiments, grands bâtiments.	Oui: très important.
2-Marché de Nkembo	Existe : 1 grand bâtiment en étage et un grand hangar.	Oui : très important.
3-Marché d'Akébé-Plaine	Existe: 1 grand bâtiment.	Oui: très important.

2- Les marchés secondaires

Au nombre de dix (10), les marchés secondaires sont une existence légale, mais ils ne connaissent pas le même degré d'affluence que les marchés principaux ; le nombre de commerçants y est moins élevé. Cette faiblesse démographique est ressentie par les commerçantes comme un avantage. Voici ce qu'elles en disent, « ça fait beaucoup d'espace », « on n'est pas nombreuse à discuter les clients », « on peut bien circuler dans le marché », etc. La pression exercée sur l'espace environnant se trouve ainsi allégée et le problème ; les trottoirs et les chaussées sont parfois moins encombrés et les maisons jouxtant le marché moins exposées aux affres de cette infrastructure.

Sur le tableau 2, on peut observer que dans la quasi-totalité des marchés, les commerçants ne vendent pas à l'air libre, mais à l'intérieur des bâtiments ou sous des hangars. Il s'agit donc de marchés aménagés soit par l'État, soit par des concessionnaires privés, et où l'on note un certain effort d'entretien.

L'absence de parkings cause l'encombrement des trottoirs et de la route, mais à des degrés divers⁷.

Tableau 2 : Les marchés secondaires de Libreville

Dénomination	Type d'aménagement	Encombrement trottoirs et/ou chaussées
	Bâtiment construit	
1- Marché d'Oloumi	Existe: 1 grand bâtiment	Oui : moyen
2- Marché de Louis	Existe : 1 grand bâtiment	Oui : moyen à tendance très importante
3- Marché de Nzeng-Ayong	Existe : 1 grand bâtiment	Oui : très important
4- Marché Banane du Carrefour B2	Existe : 1 grand bâtiment	Oui : moyen
5- Marché des Charbonnages	Existe : 1 grand bâtiment	Non
6- Marché de Venez-Voir ⁸	Pas de bâtiment, marché clôturé	Oui/Non ⁹ : très important
7- Marché 1 de Derrière la Prison	Oui : 1 petit hangar.	Non
8- Marché du PK 12	Non	Oui : très important
9- Marché de la SGA ¹⁰	Non	Oui : très important
10- Marché de IAI ¹¹	Oui : plusieurs petits bâtiments	Oui : très important

Les marchés où ce problème est moins aigu sont ceux où les commerçantes vendent à l'intérieur du périmètre du marché (marchés d'Oloumi, des Charbonnages, etc.), alors qu'au marché de Nzeng-Ayong, les vendeuses ont débordé les limites officielles et occupent les trottoirs et la

⁷ La simple présence d'un marché suffit pour qu'il se produise un encombrement de la voie publique (chaussée et trottoirs), cela parce qu'il attire une multitude de petites activités commerciales). Situation qui est renforcée par les commerçantes et les clients qui stationnent des deux côtés de la route.

⁸ Le marché de Venez-Voir est un cas particulier dans le statut des marchés de Libreville. Il s'agit d'une concession privée qui sert de marché et qui accueille les commerçants qui occupaient l'extension du marché de Mont-Bouët jusqu'au feu tricolore de la Peyrie. Ce marché est dans une clôture. Depuis sa création, la circulation automobile et piétonne est devenue, par moment très difficile. Les conditions d'hygiène se sont considérablement dégradées. Il faut souligner que ce marché connaît une existence légale.

⁹ L'encombrement des trottoirs et de la chaussée au marché de Venez-Voir a lieu uniquement au moment des livraisons de marchandise, car ici les commerçants exercent leurs activités dans les limites du marché.

¹⁰ SGA : Société Gabonaise d'Assainissement.

¹¹ IAI: Institut Africain d'Informatique.

chaussée, d'où l'important encombrement observé. Le marché de Louis présente une situation exceptionnelle, puisqu'il est construit en sous-sol. Mais, en surface, certaines commerçantes occupent l'espace dévolu à la circulation. Les trottoirs sont envahis et la chaussée, déjà peu large, se trouve encombrée par un trop grand nombre de véhicules.

3- Les petits marchés

Les petits marchés n'ont pas d'existence légale. Au nombre de 12¹², leurs occupants exercent une activité commerciale sur des terrains qui ne sont pas prévus à cet effet. Le marché du *Carrefour B2* et le marché « 2 » de *Derrière la Prisons* ont deux exemples de marchés privés d'existence légale. Au Gabon, l'occupation illégale des sites en milieu urbain ainsi que l'exercice informel d'un commerce sont des pratiques tolérées par les autorités politiques et administratives. Cela relève d'un type de fonctionnement ou de gestion que l'on retrouve dans une grande partie de l'Afrique et qui véhicule une certaine conception du social. Vision qui transparait lorsqu'elles affirment « se débrouiller pour nourrir leur famille et être indépendantes vis-à-vis de leurs parents »¹³. Tant que la Mairie juge que ces petits marchés ne constituent pas une gêne à la circulation des personnes et des automobiles, elle n'ordonnera pas leur dégageant. En réalité, pour l'autorité politique et municipale, un tel laisser-faire est le prix à payer afin de préserver une certaine paix sociale. On observe que les petits marchés prennent généralement naissance dans des espaces où se trouvent déjà une petite activité commerciale telle que les magasins des Syro-libanais, des Mauritanien ainsi que les débits de boissons. Les bordures de route ainsi que certains lieux qui marquent la vie interne des

Quartiers sont aussi choisis pour abriter les petits marchés (MOUGOUÉ, 1986, p. 48)¹⁴. Il s'agit d'un espace très restreint, puisque coincé entre des

¹² Nous pensons qu'il en existe d'autres qui ont échappé à notre comptage.

¹³ Cette question de débrouillardise des populations en contexte gabonais est liée à la pauvreté qui y sévit et va dans l'optique de la survie. Elle a aussi été évoquée par Mbazogué-Owono (2012) pour qui les transactions sexuelles sont unes des manifestations de la débrouillardise.

¹⁴ MOUGOUÉ, Benoît, Les activités économiques dans l'espace urbain de Yaoundé, Yaoundé, 1986, pp. 47-49.

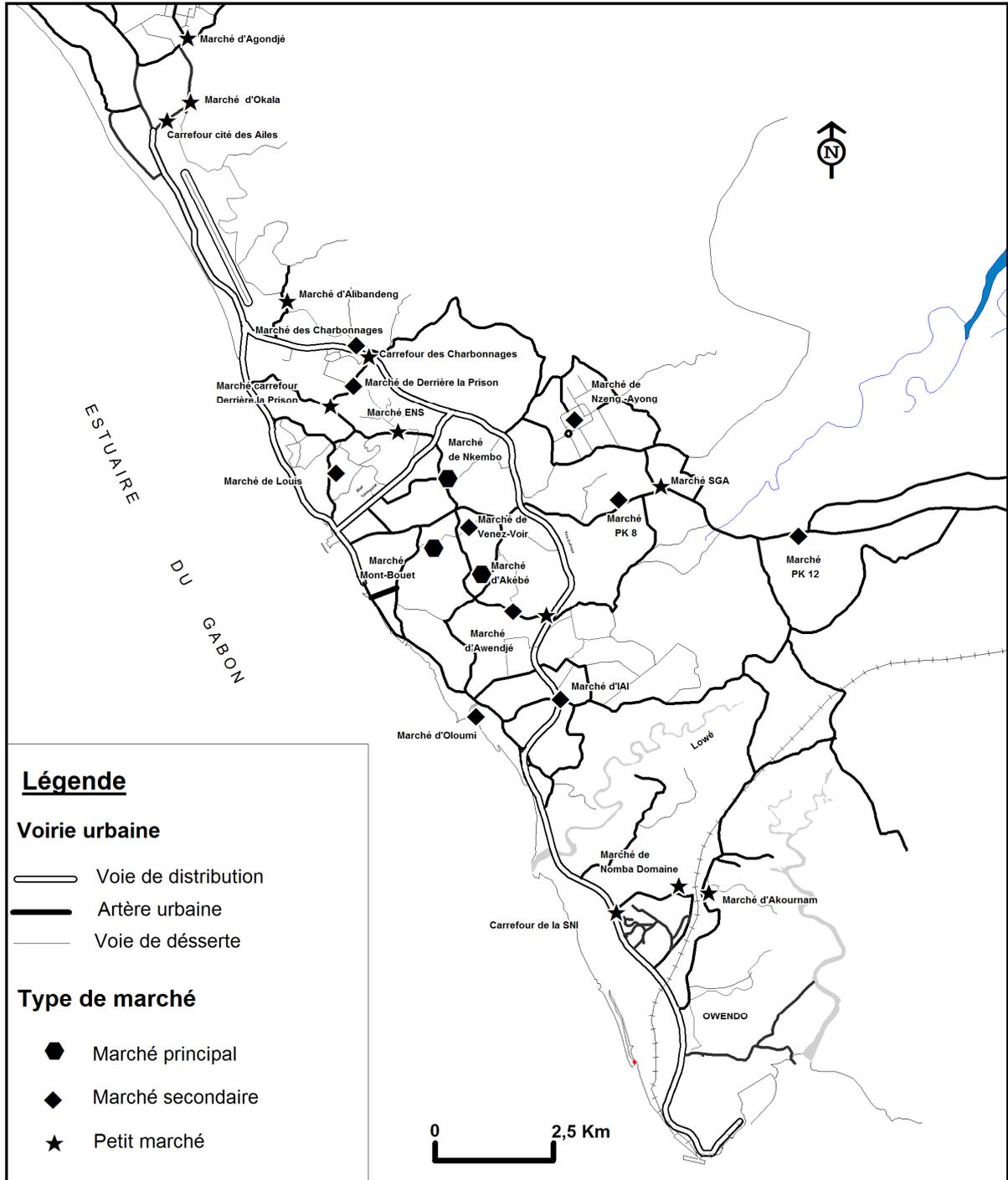
magasins, la route et les habitations, et qui, protégés par des barrières en briques, limitent les possibilités d'extension des marchés.

Tableau 3: Les petits marchés

Dénomination	Type d'aménagement	Encombrement trottoirs et/ou chaussées
	Bâtiments construits	
1-Marché d'Alibandeng	Non	Oui: moyen
2-Marché de la SGA	Non	Oui : important
3-Marché de l'ÉNS	Non	Oui : faible
4-Marché d'Angondjé	Non	Non
5-Marché de Nomba Domaine	Non	Oui : moyen
6-Marché d'Awendjé	Non	Oui : moyen
7-Marché des Charbonnages	Non	Oui : important
8-Marché 2 de Derrière la Prison	Non	Oui : faible
9-Carrefour de la SNI	Non	Oui : moyen
10-Carrefour cité des ailes	Non	Oui : faible
11-Marché du carrefour B2	Oui : 1 grand bâtiment	Oui : faible
12-Marché carrefour cité des Ailes	Non	Non : faible

Leurs chances d'extension sont presque nulles (Petits marchés de *Derrière la Prison*, d'Alibandeng, etc.). L'activité dans les petits marchés se fait en plein air. Il faut souligner que la spécificité de ces marchés est que l'essentiel des activités se fait sur les trottoirs, d'où leur encombrement permanent, mais de niveau majoritairement moyen et faible. (Peu de commerçants, peu de clients, peu de clients motorisés). L'ensemble des trois catégories de marché connaît une activité intense grâce à la présence d'une diversité d'acteurs.

Graphique 1: Les marchés de Libreville



Réalisation : LAGRAC-UOB, 2013

III- LES ACTEURS DES MARCHÉS

En raison des multiples échanges qui s'y déroulent au quotidien, le marché est par essence un lieu dynamique. Des myriades humaines s'y côtoient chaque jour pour des missions diverses, telles que la vente et l'achat de nourriture, la perception des taxes journalières, la sécurité, l'assainissement. Plusieurs catégories d'acteurs exercent dans les marchés, nous évoquons ci-dessous les principaux et leur rôle dans la vie des marchés ?

1- Les principaux acteurs

a- Les commerçants

Les commerçants sont la catégorie d'acteurs la plus connue, on pourrait dire que sans eux, il n'existerait pas de marché. Cette catégorie peut se subdiviser en deux sous-groupes : les petits commerçants et les grands commerçants. Les premiers, plus nombreux, se consacrent essentiellement à la vente au détail des produits d'entretien ou d'hygiène, de produits alimentaires, qu'ils soient réfrigérés (gibier, poisson) ou non (manioc, banane, tomates, huile, légumes, fruits, etc.). Les Gabonais et les Camerounais sont très présents dans ce sous-groupe qui compte également les communautés ouest-africaines (Nigériane, Béninoise, Togolaise, Malienne, Sénégalaise, etc.). Les articles sont disposés sur des petites tables en béton ou sur des tables sommairement taillées dans du bois et parfois sur un morceau de tissu ou de plastique posé à même le sol. Les commerçantes qui ne sont pas sous les hangars ou dans les bâtiments ont recours aux parasols pour se protéger de la pluie et du soleil. D'autres, par contre, ont construit des petits abris de fortune. Le second type de commerçants, d'un poids démographique plus faible, se distingue par l'importance de ses investissements (boutiques bien achalandées) et utilise une main d'œuvre rémunérée. Certains ravitaillent les petits commerçants et leur offrent, à la tombée de la nuit, des lieux de stockage de marchandises et de conservation pour les denrées périssables. Ce

sous-groupe compte plus en son sein des expatriés (Ouest-africains, Libanais, Mauritanais, Camerounais)¹⁵.

b- Les clients

Si les commerçantes occupent une place centrale au marché, il faut reconnaître aussi aux clients une place équivalente. L'existence même du marché est d'abord liée au binôme commerçant-client. En effet, que serait un marché sans ce couple ? Le rôle du client est primordial, car c'est lui l'acheteur. Les jours de fête et les fins de semaine, le nombre de clients augmente et les commerçantes peuvent donc réaliser des bonnes affaires.

c- La Municipalité

La Municipalité est le représentant de l'État et c'est à ce titre qu'elle gère les marchés. Son champ d'action est vaste, puisqu'elle doit veiller au bon fonctionnement des marchés. Elle est aussi chargée du recensement des commerçantes, de fixer les heures d'ouverture et de fermeture. Enfin, la Municipalité doit aider à la facilitation des transactions, au maintien de l'ordre public et à la protection des commerçantes contre les arnaques et rackets de tout genre.

2- Les autres acteurs

- *Les sociétés d'entretien et de nettoyage.* Elles sont chargées du nettoyage et de l'entretien du marché.

- *Les agents de police.* Leur mission est d'assurer la sécurité de tous les acteurs des marchés et des biens. Faut-il rappeler que la nature des activités qui s'y déroulent constitue un puissant appât pour les citoyens indécents, nourris d'intentions malveillantes telles le vol de marchandises et d'argent et des articles de contrefaçon. La police a aussi pour mission d'organiser la circulation sur les voies publiques. Des agents des sociétés de gardiennage assistent la police dans le maintien de l'ordre, la commodité des passages des

¹⁵ Les nationaux interviennent dans le commerce de gros de la banane, du manioc, des ananas.

voies de circulation et la régulation des livraisons en gros de marchandises. On note aussi l'existence des agents de contrôle de qualité (Ministère de l'agriculture) et de prix (Ministère de l'économie).

- *Les transporteurs.* L'activité de transport est indissociable des marchés en ce sens que c'est par elle que les marchandises sont livrées et que les clients arrivent et quittent les marchés. Il existe plusieurs types de transporteurs : ceux qui livrent les marchandises et ceux qui transportent les usagers des marchés (clients, commerçants, etc.). Il faut souligner que les premiers utilisent des camions ou des voitures usuelles. Les seconds sont constitués des taxis légaux et des taxis informels ou « clandos »¹⁶. On trouve un troisième type qui consiste en un transport par brouette (celui qui le pratique est appelé *Pousseur*). Le *Pousseur* accompagne un client pendant qu'il fait ses courses mais il assiste aussi les commerçants au moment du déplacement de leurs marchandises (de chez le grossiste à son lieu de vente). C'est un type de transport souple et facile à manœuvrer, pas encombrant, et qui permet de circuler à l'intérieur du marché sans nécessiter un grand espace. On pourrait les assimiler à un transport de proximité. Pour une meilleure organisation de l'activité de transport, l'aménagement d'un espace de parkings est devenu une nécessité. Il faudrait également réserver des tranches horaires précises pour la livraison des marchandises.

- *Les banques informelles.* Si nous n'avons pas pu obtenir le montant exact des sommes d'argent qui circulent dans les marchés en revanche, nous pouvons affirmer que ces lieux brassent d'importants mouvements de capitaux. Le nombre impressionnant de personnes et la quantité des marchandises livrées et qui en ressort attestent de la puissance financière que constitue la place des marchés. Le marché a développé ses propres réseaux bancaires parallèles où les commerçants peuvent réaliser à la fois des opérations de dépôts et d'emprunts. Ces structures servent aussi de caisse d'épargne et produisent des intérêts aux épargnants. La pratique de « tontine

¹⁶ Les « clandos » sont des véhicules qui exercent le métier de transport en commun dans l'illégalité.

»¹⁷est très répandue dans les marchés. Plusieurs acteurs font vivre les marchés et nous amènent à démêler les relations combien complexes qu'ils entretiennent entre eux.

IV- L'IMPLANTATION DES MARCHÉS COMME RÉVÉLATEUR DES PROBLÈMES D'AMÉNAGEMENT DE LIBREVILLE

Les marchés sont implantés partout dans la ville et la tendance qui semble se dessiner est que chaque quartier voudrait avoir son marché. La localisation des marchés est un problème ardu pour les autorités municipales, tant leurs choix des sites ne rencontrent jamais l'adhésion des principaux concernés: les commerçantes. Les commerçantes et la Municipalité jouent un rôle important puisqu'ils interviennent aussi bien dans la création que dans l'implantation des marchés.

1- De l'initiative individuelle à l'action institutionnelle

Il existe des critères de construction et de localisation des marchés qui doivent être appliqués par l'État et la Mairie¹⁸. Ces opérations s'appuient sur des documents officiels d'urbanisme tels que le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) et le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui définissent et précisent les normes de développement, de construction ainsi que les conditions d'implantation. Notre propos ne consiste pas à retracer l'historique des marchés de Libreville, nous voulons simplement, à partir des tensions qu'on observe entre les différents acteurs, jeter un éclairage sur les grandes lignes du processus de création des marchés de Libreville, en insistant sur ce qui se fait et non sur ce qui devrait se faire. Les enquêtes que nous avons effectuées nous mènent vers le constat selon lequel la plupart des marchés sont la création des populations elles-mêmes et particulièrement des femmes. Il s'agit généralement des femmes en manque d'emploi, n'ayant aucune qualification et qui refusent d'attendre tout de leur conjoint pour

¹⁷ Les tontines sont une sorte d'épargne entre un groupe de personnes. Les membres s'entendent pour verser une certaine somme d'argent à une périodicité fixe. La tontine a une durée au terme de laquelle, ses membres se partagent les sommes épargnées.

¹⁸ Nous regrettons de n'avoir pas pu avoir accès aux documents de l'Hôtel de Ville qui nous auraient aidé à comprendre la politique gouvernementale en matière de construction des marchés.

celles qui en ont un. Pour les femmes chef de famille (célibataires), le marché est un moyen d'avoir de l'argent et de ne pas dépendre des hommes. Grâce aux marchés, de nombreuses femmes ont acquis une indépendance financière et peuvent subvenir aux besoins de leur famille. On trouve aussi parmi ces commerçants, les déçus du mirage économique gabonais (les ruraux venus en ville) qui se retrouvent sans emploi et dont le marché reste la seule issue pour se maintenir en ville et voir un jour leur rêve se réaliser (Mougoué, 1986, 48)¹⁹. Les marchés secondaires ont suivi le même processus de création que les grands marchés ainsi que nous le verrons plus loin. Leur localisation ne découle pas de critères préalablement définis, mais relève simplement de la volonté des populations.

En effet, le processus qui conduit à la création d'un marché naît timidement et commence toujours par l'action solitaire d'une femme qui s'installe dans un environnement propice à l'activité commerciale²⁰. Généralement l'emplacement choisi est soit un carrefour, une rue très fréquentée soit un endroit qui accueille déjà une petite activité commerciale, (telle un ou deux bars, ou une épicerie), et qui est desservi par une route ; cette femme pionnière sera bientôt rejointe par d'autres. Il faut souligner que dans les quartiers populaires, les carrefours enregistrent une circulation automobile et piétonne importante, ils exercent un grand attrait sur l'implantation des marchés et du micro-commerce (Mougoué, 1986, p.49)²¹. Dans le même temps, d'autres activités vont suivre : quincaillerie, cordonnerie, vente de cartes de recharge pour les téléphones, vente de nourriture prête à la consommation, etc. Le nombre de boutiques va augmenter. Ainsi, petit à petit, le marché prendra progressivement forme. Le niveau d'équipement s'améliorera lentement au fur et à mesure que l'activité se développera. Dans un premier temps, les marchandises sont posées sur un morceau de revêtement plastique ou un tissu étendu à même le sol. Plus tard,

¹⁹ Ibidem.

²⁰ Le choix de l'emplacement ne se fait donc pas au hasard, il fait suite à une série d'opérations mentales à travers lesquelles la femme pionnière (ou un groupe de femmes) va choisir un site. Contrairement aux idées reçues, ces femmes, d'un niveau d'instruction modeste, sont capables de réaliser des choix et des opérations complexes.

²¹ Idem.

avec les économies réalisées, on va assister à la consolidation des infrastructures, notamment par la fabrication des tables et des bancs. Les étapes suivantes seront marquées par l'achat de parasols et la construction des petites baraques. Dans le même temps, le nombre de commerçants augmentera ainsi que la superficie du marché. Le processus de densification est amorcé en même temps que la multiplication des activités. À ce stade, le marché est déjà une infrastructure imposante à l'échelle d'un quartier; il commence à attirer beaucoup de clients et à empiéter sur la voie publique. C'est au regard de son extension et surtout de la gêne qu'il va susciter que les autorités politique et municipale vont intervenir, soit en construisant le marché de manière à lui donner une meilleure configuration, soit en ordonnant sa fermeture. L'occupation des sites destinés aux marchés se fait selon un modèle qui est majoritaire à Libreville : Construction/Occupation/ Viabilisation-régulation éventuelle (Giraut & Rochefort 2006, p.15)²².

Les marchés sont une infrastructure économique spécialisée qui nécessite des aménagements spécifiques. C'est pourquoi, en situation normale, son implantation et sa construction font l'objet d'une opération de planification définie dans un POS. Mais dans le contexte gabonais, marqué par une absence chronique d'outils de planification (Nguéma, 2013, p. 72)²³, ce fonctionnement classique n'est pas systématiquement appliqué. L'intervention de l'État dans la construction des marchés se fait de deux façons. La première façon et la plus courante correspond à celle où la Mairie prend le «train en marche». Le marché est déjà créé et fonctionnel, il s'étend jusqu'à la voie publique et empiète sur les terrains environnants, il finit par gêner la circulation. C'est à ce stade de son développement que les autorités municipales interviennent afin de faire appliquer la loi et rétablir l'ordre. L'alternative est invariablement de construire le marché sur le même site en canalisant les commerçantes sur un espace bien défini, ou de déplacer le

²² GIRAUT, Gérard, & ROCHEFORT, Michel, Discussion la marginalité socio-spatiale : une notion à déconstruire dans le contexte des villes du sud ? [En ligne], Revue Tiers monde/1 n°185, 2006. Pp. 14-16.

²³ NGUEMA, Rano Michel, Etudes du processus d'urbanisation et dynamiques spatiales de Libreville depuis Guy Lasserre : tendances, enjeux et évolutions récentes, Paris, Connaissances et Savoirs, 2013, pp. 53-83.

marché sur un nouveau site. La deuxième option est une application des orientations contenues dans les outils d'urbanisme; elle consiste, pour la Mairie, à construire les marchés sur des sites prévus à cet effet et aménagés d'avance²⁴. Ce cas de figure, bien que rare, existe quand même (marché des Charbonnages et de Nzeng-Ayong). Si l'État doit à chaque fois se trouver devant une situation de fait avec laquelle il devra s'accommoder, on peut imaginer les difficultés qu'il éprouvera à convaincre les commerçants à accepter leur transfert sur un autre site.

2- Le refus de déménager des commerçants

La maturité d'un marché ou son dynamisme, pourrait-on dire, se mesure par sa capacité à projeter ses activités hors des surfaces réglementaires, du moins dans le cas particulier des marchés de Libreville. La conception du développement des marchés de Libreville dispose tout naturellement ces derniers à devenir des obstacles à la circulation. L'incapacité des forces de l'ordre à les contenir dans les limites réglementaires fait que les commerçants envahissent les trottoirs et la chaussée. Une visite de certains marchés de la ville permet en effet de voir comment ce mouvement s'amorce. Il faut d'abord rappeler que l'occupation du marché n'obéit à aucune réglementation, les commerçantes s'installent progressivement en se référant aux premières venues et en occupant les espaces laissés vacants. Par ce jeu, on pourrait penser que l'envahissement des surfaces non-réglementaires (trottoirs et chaussée) a pour cause la saturation des surfaces réglementaires. En fait, il n'en est rien dans la mesure où ce mouvement a lieu alors que plusieurs places sont encore inoccupées dans le bâtiment et sous le hangar. Pour justifier leurs comportements, les commerçants avancent les arguments suivants : « Dehors il y a plus de clients », « Dehors on vend plus ». Poursuivant la même logique, certaines commerçantes vont jusqu'à posséder deux espaces de vente : un, à l'intérieur du marché dans les surfaces réglementaires et l'autre, sur le trottoir et la chaussée, dans les surfaces non-réglementaires. Ainsi, lorsque la police et

²⁴ L'urbanisme qui prévaut à Libreville est celui où les populations précèdent toujours la viabilisation des sites. L'État intervient en retard afin de rétablir un fonctionnement normal.

les agents municipaux exercent une forte répression à l'extérieur, les commerçantes se replient à l'intérieur du marché.

Le processus d'extension incontrôlée des marchés a des conséquences sur les usagers de la route. C'est ainsi que les piétons ne pourront plus circuler librement et confortablement sur les trottoirs et vont se déporter sur la chaussée. Sous la double pression des commerçants et des piétons, la route se rétrécit gênant ainsi la circulation automobile. Et pourtant un arrêté du maire de Libreville «interdit aux commerçants d'encombrer ces voies d'accès par des constructions anarchiques et les déchargements de marchandises non autorisés ». De même, il « interdit de vendre ou d'exposer les marchandises sur les voies d'accès ». On peut donc observer que partout où il existe un marché, les piétons et les automobilistes se disputent le sillon de route que leur laisse les commerçants. On avance difficilement et lentement et on se demande à quoi sert la « police du marché ». Ce mouvement des commerçantes témoigne non seulement d'un malaise perceptible dans la création même des marchés mais signale aussi des insuffisances dans l'aménagement de Libreville. En tentant de repousser les commerçants à l'intérieur des limites du marché, de libérer les trottoirs et la chaussée, les forces de police, soutenus quelques fois par les gendarmes, se heurtent à la résistance des commerçantes. Le refus de se plier à la décision de l'autorité municipale conduit souvent les agents municipaux et les forces de l'ordre à procéder à la saisie et à la destruction des marchandises et, dans les cas extrêmes, à détruire par le feu les tables, les abris, les parasols. Nous avons assisté plusieurs fois à cette «lutte» aux marchés du PK5, de l'ex-*Feu rouge de Nzeng-Ayong* et du *Rond-point de Nzeng-Ayong*. Il est arrivé que la Mairie procède à la fermeture d'un marché tout en lui affectant un autre site ; ce fut le cas du marché de l'ex-*Feu rouge de Nzeng-Ayong* qui avait déménagé au *Rond-point de Nzeng-Ayong*²⁵. Bientôt ce nouveau site se révélera aussi inadapté que le précédent. En effet, l'occupation d'une partie du rond-point va compliquer la circulation des automobilistes et

²⁵ D'autres marchés ont subi le même sort, c'est le cas du marché du PK5 qui a fini par être transféré à l'échangeur du PK5 avant que l'Etat n'ordonne sa fermeture, compte tenu du caractère dangereux que représentait cet emplacement ; celui du *Rond-point de Nzeng-Ayong* sera transféré sur le site actuel du marché de Nzeng-Ayong, etc.

des piétons, d'où la décision du maire du 6^e arrondissement de le fermer définitivement. À quelques 200 m de là, un site abritant un marché déjà construit par la Municipalité et destiné au quartier de Nzenz-Ayong a accueilli ces commerçants.

Le refus des commerçants d'obéir à la décision du maire avait conduit celui-ci à réquisitionner la force publique. Les répressions policières successives qui ont marqué ces opérations avaient conduit à la saisie des marchandises, à leur destruction par le feu (tables, parasols...) et à la mise au chômage des commerçantes pendant plusieurs jours. La fermeture de ces deux petits marchés (*ex-Feu rouge de Nzenz-Ayong* et *Rond-point de Nzenz-Ayong*) peut être interprétée, selon notre lecture des événements, comme la volonté de l'État de faire respecter la loi et surtout de canaliser le développement de la capitale. Si tel est le cas, on pourrait néanmoins regretter le retard qui accompagne souvent l'action de l'État et de la Mairie²⁶. Le maire du 6^e arrondissement fera une concession majeure aux commerçantes en ordonnant aux transports en commun d'embarquer et débarquer les clients au marché et non plus au rond-point²⁷. Ce qui a permis d'orienter vers le marché de potentiels clients. Les commerçantes des marchés de Louis et de Nkembo furent également contraintes par la force de libérer les trottoirs et les chaussées, afin d'occuper les bâtiments construits à cet effet. Celles du petit marché de la Cité des Ailes ont quitté la route principale pour se retrouver sur une route secondaire²⁸. L'arrivée tardive de l'action institutionnelle a souvent bouleversé profondément l'organisation qui préexistait et contribué à la baisse des ventes, du moins dans un premier temps.

²⁶ Nous utilisons indifféremment les mots État et mairie. Dans le cadre de cet article, ils désignent la même réalité.

²⁷ Avant le transfert du marché sur le site actuel, le *Rond-point de Nzenz-Ayong* servait de station de taxi. Mais aujourd'hui cette fonction est assurée par le marché.

²⁸ La résidence du président de la république n'est pas située loin de ce carrefour et le cortège présidentiel emprunte cette voie. C'est donc à juste titre qu'on pourrait penser que la fermeture de ce marché est liée à la nécessité d'assurer la sécurité du président.

CONCLUSION

L'implantation des marchés est un processus qui est défini par les textes officiels, mais à Libreville, c'est l'initiative individuelle qui précède et l'action institutionnelle ne fait qu'emboîter le pas. Cette inversion des rôles explique la complexité des situations que les autorités municipales et politiques doivent affronter afin de « rétablir l'ordre ». S'il ne s'agissait que d'un seul cas, on pourrait comprendre pourquoi on en est arrivé jusque-là. Mais, ce qui aurait pu être un cas exceptionnel ou anormal semble s'installer définitivement au point de devenir normal²⁹, en témoigne le nombre de marchés qui voient le jour par ce processus. Ainsi, nous constatons que la plupart des marchés de Libreville suivent ce modèle de création. Les autorités municipales et politiques gabonaises brillent par leur incapacité à faire appliquer les textes ou la réglementation officielle. Dans un tel contexte, quoi de plus surprenant que de voir les populations se substituer à elles ? On assiste à une sorte d'accord implicite où la Municipalité et l'État délèguent leurs pouvoirs à la population. Mais cette tolérance a ses limites, ainsi que le démontre la façon dont les autorités veulent souvent reprendre le contrôle de la situation, en recourant à tous les moyens particulièrement à la force. Ce retour à l'ordre est si brutal qu'il bouleverse les multiples et différents équilibres établis. On semble ainsi oublier deux principaux acteurs: les commerçants et les clients dont les intérêts ne convergent pas dans le sens voulu par la Municipalité et l'État. Les opérations de déménagement des marchés qui ont lieu dans la violence à cause du refus des commerçants peuvent être évitées mais à condition que l'État et la Municipalité reprennent en main leurs prérogatives au lieu de laisser la population décider à leur place. Cette réflexion se poursuivra dans un second article qui sera consacré à l'étude des enjeux et des affrontements entre deux logiques d'occupation des espaces destinés à accueillir les marchés et à recevoir leur évolution.

²⁹Gérard Fourez (2002), dans son ouvrage intitulé « La construction des sciences » revient longuement sur cette question : Qu'est-ce la normalité ?

BIBLIOGRAPHIE

BIGNOUMBA, Guy-Serge, « Approche géographique de Libreville, de Guy Lasserre à nos jours : entre continuité et rupture » in ALLOGHO NKOGHE Fidèle, dir., *La ville et sa région, 50 ans après Guy Lasserre. Enjeux et perspectives d'une ville en mutation*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2013.

BOUYOU, Jean Marie Vianney, « Les enjeux urbains au Gabon, analyse sociologique de l'espace urbain à Libreville », in *Annales de la faculté des Lettres et Sciences humaines*, Université Omar Bongo, 1999, pp. 140-160.

BREUX, S. (2010). « Géopolitique et géopolitique urbaine ». [En ligne]. s.l. VRM. CA, *Villes Régions Monde. Le réseau inter-universitaire d'études urbaines et spatiales*. (<http://www.Vrm.ca/cap-0520.asp> [Consulté le 15 août 2015]).

DOUZET, Frédéric. (2001). « Pour une démarche nouvelle de géopolitique urbaine à partir du cas d'Oakland ». [En ligne]. *Hérodote*. 2/2001 n° 101, p. 57-75, [www; cairn.info/revue-herodote-2001-2.page-57-htm](http://www.cairn.info/revue-herodote-2001-2.page-57-htm) [Consulté le 30 août 2013].

FOURCHARD, Laurent. (2006). « Les rues de Lagos: espaces disputés/espaces partagés ». [En ligne]. *Flux*, 2006/4-2007/1 (n° 66-67), p. 62-72. France: Métropolis. <https://www.cairn.info/revue-flux-2006-4.htm>. [Consulté le 28 septembre].

FOUREZ, Gérard, ENGLEBERT-LECOMTE, Véronique et al. « Nos savoirs sur nos savoirs : Un lexique d'épistémologie pour l'enseignement », Bruxelles, De Boeck Université, 1997, p. 169.

FOUREZ, Gérard, « Fondements épistémologiques pour l'interdisciplinarité » in LENOIR, Yves, REY, Bernard, & FAZENDA, Ivani, dir., *Les fondements de l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement*, Sherbrooke, éditions du CPR, 2001.

FOUREZ, Gérard, « Qu'est-ce la normalité ? », *La construction des sciences. Les logiques des inventions scientifiques*, Bruxelles, De Boeck Université (4^e édition revue et augmentée), 2002.

FOUREZ, Gérard, « Des cartes aux savoirs scientifiques, remarques épistémologiques », in *Bulletin de la Société de Géographie de Liège*, 44, 2004.

GIRAUT, Frédéric. & ROCHEFORT, Michel. (2006). « Discussion la marginalité socio-spatiale: une notion à déconstruire dans le contexte des villes du sud ? » [En ligne]. *Revue Tiers Monde*, 2006/1 n° 185 | p. 14 à 16. France : Armand Colin/Dunod. <http://www.amazon.fr/Revue-Tiers-Monde-185-marginalit%C3%A9/dp/2200921632>. [Consulté le 28 septembre].

GLASERSFELD, Ernst Von, *Radical constructivism: A way of knowing and learning*, London, Falmer Press, 1995.

HUBERT, François, *Villes du Nord, villes du Sud, Géopolitique urbaine: acteurs et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2006.

MBAZOGUE-OWONO, Liliane, *L'Education à la prévention du SIDA dans les classes de sciences. Ce qu'en disent les enseignants et enseignantes du secondaire au Gabon*, Paris, L'Harmattan, 2014.

MOUGOUE, Benoît, « *Les activités économiques dans l'espace urbain de Yaoundé* », in *CameroonUrbanReview2*, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, République du Cameroun, 1986, pp.47-49.

NGUEMA, Rano Michel, « *Études du processus d'urbanisation et dynamiques spatiales de Libreville depuis Guy Lasserre: tendances, enjeux et évolutions récentes* » in ALLOGHO NKOGHE Fidèle, dir., *Libreville, la ville et sa région, 50 ans après Guy Lasserre. Enjeux et perspectives d'une ville en mutation*, Connaissances et Savoirs, Paris, 2013.

VINCENT, Suzanne, « *Les discours sur la réforme éducative au Québec: une mise en débat des postures spécifiques des différents acteurs concernés par les savoirs en éducation* » in JONNAERT Philippe M'BATIKA Armand, dir., *Les réformes curriculaires. Regards croisés*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2004.